

Rapport d'activité

Le nouveau bureau mis en place en juin 1987 s'est efforcé, au cours de cette année, de faire aboutir diverses initiatives prises en 1987. Rappelons-les en précisant leurs situations actuelles.

En 1987, Alain TOUREN, alors Président de l'U.d.P., avait eu l'occasion d'exposer à M. le Directeur du Cabinet du Ministre de l'E.N., M. SAINT-SERNIN (B.U.P. n° 690, p. 122) et à M. le Directeur des Lycées et Collèges, M. LUCIUS (B.U.P. n° 691, p. 195), les raisons pour lesquelles nous pensions qu'il était souhaitable, dans une réforme de structures d'envisager la création d'une nouvelle filière scientifique. Celle-ci se situerait entre les filières C et D actuelles et privilégierait l'aspect expérimental de la discipline. La passionnante discussion qu'elle a suscité aux Journées d'Orléans dans l'atelier qui lui a été consacré nous a permis d'affiner notre projet.

Le texte définitif a été publié dans le B.U.P. de mars (B.U.P. n° 702). M. ROGER, nouveau Directeur du Cabinet du Ministre nous a fait savoir qu'il jugeait le projet intéressant et qu'il le soumettait à M. LUCIUS... Attendons.

Ce projet suscite beaucoup d'intérêt, parfois un peu d'inquiétude de la part des collègues.

Qu'il nous soit permis de rappeler que, dans notre esprit, cette nouvelle filière ne doit surtout pas se substituer aux sections F₅, F₆, F₇ et F_{7'} des lycées techniques. Nous pensons qu'au contraire son ouverture dans tous les lycées d'enseignement général permettrait à un plus grand nombre d'élèves de suivre des études scientifiques avec succès.

Dans le B.U.P. n° 696, nous publions un texte intitulé : « Pour une validation des travaux pratiques au baccalauréat ». Ce texte traduisait notre volonté de voir revaloriser la spécificité expérimentale de notre discipline. Soumis à la réflexion et à la critique de tous, ce projet a été amélioré et transmis au Ministère. Le texte définitif a été publié dans le B.U.P. n° 702.

De nombreux collègues avaient soulevé le problème de l'emploi des calculatrices aux examens et concours. Dans une lettre adressée au Directeur du Cabinet du Ministre, ce problème avait été posé (B.U.P. n° 700, p. 128).

M. ROGER, puis M. BENOÎT, Adjoint au Directeur des Lycées et Collèges, nous ont fait savoir l'intérêt qu'ils portaient à nos préoccupations.

M. BENOÎT nous faisait en particulier savoir qu'il avait été demandé à l'Inspection Générale de Sciences physiques de faire tester, à l'occasion d'examens d'entraînement (bacs blancs), des exercices dont certains se feraient sans calculatrices et/ou pourraient être des exploitations de protocole opératoire (voir compte rendu du Conseil du 30 janvier 1988, page 445 dans ce Bulletin).

L'ouverture de l'Europe, en 1992, conduisant les diplômés français à être encore plus nettement qu'avant mis en concurrence avec leurs homologues européens nous a amenés à poser le problème des diplômes français à bac + 2, bac + 3 (B.U.P. n° 702). Vous trouverez, dans ce bulletin (p. 544) la réponse que nous a adressée M. ROGER, Directeur du Cabinet. Un questionnaire a été adressé par l'U.d.P. à tous les lycées préparant des B.T.S. « scientifiques » afin d'apprécier « l'adéquation des contenus et des formations » des diplômes délivrés en France à bac + 2 face à l'échéance 1992.

L'Union des Physiciens avait émis le souhait que les programmes de Première S et de Terminale C, D, E soient actualisés. L'Inspection Générale, elle aussi favorable à cette actualisation, a bien voulu nous faire connaître ses projets. Nous avons répondu favorablement à cette volonté de dialogue et avons transmis régulièrement nos remarques et critiques sur les textes proposés. Cela nous a également permis de préciser notre conception des programmes (cf B.U.P. n° 700, p. 129).

Nous avons été reçus deux fois par l'Inspection Générale en juin et en octobre. A chaque fois, nous avons pu faire un large tour d'horizon des différents problèmes rencontrés par notre discipline en essayant de leur trouver des solutions.

L'enseignement technique risque de connaître dans les mois à venir des réformes de structures, d'objectifs et de programmes. Malheureusement, et ce, malgré tous nos efforts, il ne nous a pas été possible d'être associés à la réflexion sur ces modifications. Nous devons donc être très vigilants lors de leurs publications.

L'enseignement des Sciences physiques au Collège reste pour nous un sujet de préoccupation (cf B.U.P. n° 700, p. 138). Les conditions d'enseignement ne cessent de s'aggraver en particulier en raison d'effectifs de plus en plus lourds.

La réunion des correspondants Premier Cycle le samedi 23 avril nous permettra de faire le bilan de l'enquête lancée en janvier et de définir des propositions d'actions.

La commission informatique de l'U.d.P. a poursuivi son travail en réalisant de nouvelles brochures, en assurant la diffusion d'interface, en mettant en chantier des logiciels (cf B.U.P. n° 700, Editorial)...

Les Journées Informatiques et Pédagogie des Sciences physiques qui se sont tenues en mars à Grenoble ont mis en évidence l'actualité de l'Informatique dans notre enseignement. Qu'il nous soit d'ailleurs permis ici d'adresser toutes nos félicitations aux collègues de Grenoble qui ont magnifiquement organisé ces Journées en accueillant plus de 400 collègues...

La réussite des stages de Chimie organisés par l'Union des Physiciens et l'Enseignement Supérieur (en particulier la Société Française de Chimie) nous encourage à poursuivre dans cette voie. « La Chimie et les matériaux nouveaux » est le thème retenu cette année pour les Journées de Lyon (cf B.U.P. n° 701, p. 290).

Le stage du C.N.E.S. en septembre 1987 a permis à plus de 100 professeurs d'actualiser leurs connaissances sur l'espace et la télédétection.

Cette année a aussi été une année de réflexion. Le Groupe de travail sur l'enseignement de la Physique et de la Chimie animé par André BOUSSIÉ et Claude MESNIL termine la mise au point du questionnaire qui sera envoyé dans tous les établissements.

Plusieurs membres du Conseil participent au groupe de réflexion U.d.P. - S.F.P.

Le problème posé par la désaffection des étudiants scientifiques à l'égard des concours de recrutement (C.A.P.E.S. et Agrégation) nous a conduit à rentrer en contact avec d'autres associations (A.P.M.E.P., U.P.S.) ou avec des sociétés savantes (Académie des Sciences, Société Française de Physique, Société Mathématique de France,...). Nous avons eu de nombreux contacts avec les Syndicats, les autres associations de professeurs, en particulier dans le cadre de la Conférence des Présidents et avec les Associations de parents d'élèves.

L'Union des Physiciens était présente aux Salons d'Educathec et de la Société Française de Physique en décembre 1987 à Paris.

De nombreux professeurs, membres de l'U.d.P., ont, cette année encore, participé à l'organisation des Olympiades de Chimie. Espérons que le Ministère de l'Éducation Nationale fera le nécessaire pour que cette opération puisse se poursuivre...

Toutes ces activités mobilisent bénévolement de très nombreux professeurs de Sciences physiques. Je voudrais terminer ce

rapport d'activité en rendant hommage à toutes celles et à tous ceux qui, dans leur établissement, dans leur académie, font quelque chose pour que notre enseignement évolue. L'Union des Physiciens est une association en bonne santé, de plus en plus connue et appréciée, nous y sommes tous un peu pour quelque chose.

Le 21 mars 1988.

André DURUPHTY.
